



COMMUNE DE SAINT-BOHAIRE

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-deux juin 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. PANNEQUIN – Maire.

Étaient présents : PANNEQUIN Bernard, GUILLOT J-Michel, EMONET M-Christine, RANVAL Lionel, PETIT Emilie, COULLON Jeannine, GAUTHIER Thierry, OUZILLEAU Agnès.

Absents excusés : FESNEAU Bernard (pouvoir donné à PANNEQUIN Bernard)
BRUXELLE Frédéric (pouvoir donné à GUILLOT J.Michel),
RANDUINEAU Guillaume.

OUVERTURE DE LA SÉANCE : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h35.

Mme OUZILLEAU est nommée secrétaire de séance.

1/ Rapport annuel de l'eau 2017 (SIAEP)

Nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable : 1270, soit 225 branchements sur Saint-Bohaire et 346 sur Saint-Lubin-en-Vergonnois. Le réseau comprend 38,514 kml de réseau pour 571 branchements. En 2017, 68659 m³ d'eau ont été importés et 68217 m³ distribués. Le prix de l'eau est à 1,73€ ttc/m³, identique à 2016. Taux de conformité en 2017 : contrôle sanitaire bactériologique : 100%, contrôle sanitaire physico-chimique : 77,8%. Un traitement des pesticides par absorption sur charbon actif est en cours d'étude. Le rapport de l'eau est adopté par délibération à l'unanimité des présents (délibération 2018/27)

2/Etude de devis

- Un agent commercial de la société Signaux Girod est venu en mairie afin de finaliser le premier devis qui avait été établi pour le changement de quelques panneaux de signalisation abimés. Le montant du devis s'élève à 1 014,06€ ttc hors pose. Le montant de la pose s'élève à 1500,00€ ttc. La pose, trop onéreuse, sera donc effectuée en interne par l'agent communal. Le devis sera envoyé au Conseil Départemental afin de savoir si ce dernier accepte notre demande de subvention au titre des amendes de police.

- Deux devis ont été établis pour des travaux de réfection de voirie. M. le Maire les expose au conseil municipal et propose de rencontrer les entreprises afin qu'elles puissent expliquer en détail les travaux prévus.

3/ Projet d'urbanisme

Un administré a proposé à M. le Maire d'acheter une parcelle appartenant à la commune. Le conseil municipal décide qu'il faudra se rendre sur site afin d'étudier une éventuelle division parcellaire.

4/ Rapport d'expertise sur l'écoulement des eaux usées de l'école

Une nouvelle réunion d'expertise avec passage de caméra a eu lieu mercredi 20 juin. Une entreprise est également venue faire des mesures au laser afin de mesurer le degré de la pente. L'expert a demandé une prolongation du délai d'instruction jusqu'au 18 septembre.

5/ Préparation 12 juillet et 14 juillet 2018

- Le prochain conseil communautaire d'Agglopolys aura lieu le 12 juillet prochain à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Bohaire. La séance est ouverte au public.

- Le traditionnel pique-nique du 14 juillet aura lieu à la salle des fêtes à partir de midi. Chacun amène son panier.

6/ Questions diverses

MM. Ranval et Guillot proposent que soit instauré à la cantine de l'école un menu par semaine avec des produits issus de circuits courts.

7 / Compte-rendu des délégués aux commissions communautaires et syndicales.

- PLUiHD → MM Pannequin et Guillot

- SMB Cisse → M. Ranval

- Conseil d'école → Mme Petit

- SIVOS → M. Guillot

- Val Eco → M. Ranval

Fin de la séance à 22h40.

Prochaine réunion du conseil municipal : 31 juillet 2018